

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2015

DATE DE CONVOCATION: 19 MAI 2015

Présents: MME CHABANT E – MM RICHIN – VERONNET – MME BILLEGA – M. ALLOCHON – MMES CHABANT A – LHUISSIER – MM NUELLES – PERREAUT – RONDIER.

Secrétaire: MME LHUISSIER Noémie

La séance débute à 20 heures sous la Présidence de Madame CHABANT Évelyne, Maire.

Nicole BILLEGA donne lecture du procès verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR:

Approbation du compte rendu de la séance du 27 Mars 2015:

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 Mars 2015.

Contrat de débroussaillage 2015:

Mme Le Maire fait part du devis de Monsieur SIMONNETON concernant le débroussaillage de la commune pour l'année 2015/2016; celui-ci fait apparaître une augmentation de 1% par rapport à l'année passée. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Tarifs cantine scolaire:

L'année passée, le conseil municipal avait décidé de ne pas changer les tarifs de la cantine qui était de 2,45 euros pour les enfants et de 4.70 euros pour les adultes. Après en avoir discuté, les conseillers à l'unanimité décident d'augmenter les tarifs de la cantine pour la rentrée 2015/2016 soit: 2,50 euros pour les enfants et 4.80 euros pour les adultes.

Décision modificative:

Le montant de la participation au Syndicat du R.P.I. pour l'année 2015 est supérieur au montant prévu au Budget Primitif. Il y a donc lieu d'effectuer une délibération modificative. Accord unanime du conseil municipal.

Suite à démission d'une conseillère municipale, désignation d'un nouveau correspondant Défense et remplacement de celle-ci dans certaines commissions communales ou Intercommunales:

Suite à la démission d'une conseillère municipale, le nouveau conseiller Défense nommé est Monsieur RONDIER Sébastien.

Pour les commissions communales Madame CHABANT Agnès est désignée titulaire pour représenter la commune au RPI et Madame LHUISSIER Noémie suppléante.

Pour les commissions intercommunales, les nouveaux représentants désignés sont :

- Action sociale et Enfance: Monsieur PERREAULT François
- Déchets: Monsieur ALLOCHON Bernard
- Santé: Madame BILLEGA Nicole.

Questions diverses:

Madame le Maire indique que les poteaux d'incendie au lieu-dit «Les Bruges » et à Puyboube viennent d'être changés.

Suite à un débat sur les travaux prévus durant l'année 2015, des devis vont être demandés à trois entreprises pour les travaux de voirie concernant les routes de «Chez Ruchon», «Vieillasfonds» et «Le Montépioux».

Il va également en être demandés pour effectuer des fossés à divers endroits sur la commune, refaire un aqueduc à «Planet», changer des fenêtres (une dans le logement de l'ancienne Mairie et deux dans le logement situé au rez-de chaussée de l'ancien presbytère), acheter des coffrets afin de créer un columbarium et faire un portillon afin de sécuriser l'escalier intérieur de l'école.

Le devis de la société Ordi connect a été retenu pour l'achat d'un ordinateur pour la Mairie afin de réaliser un site Internet de la commune.

Les conseillers ayant retenu l'idée du diacre de Bellegarde en Marche, la chaire de l'église va être légèrement transformée afin de remplacer la table un peu

obsolète située dans le chœur. Ce travail est confié à «L'Atelier du Combadeau», entreprise installée sur notre commune.

Suite à la demande de certains habitants du village du Bascaud, concernant l'insécurité routière avérée au niveau du carrefour de la voie communale n° 108 qui mène au village et de la route départementale n° 19, Madame le Maire informe le conseil municipal qu'après plusieurs échanges avec Monsieur GARRAUD Christophe, responsable de l'U.T.T. D'Aubusson, Monsieur ALLOCHON Bernard, conseiller municipal délégué aux travaux et Madame VIGNERON Viviane, propriétaire de la maison située au carrefour dont la haie est mise en cause, une solution vient d'être trouvée ; elle espère que celle-ci donnera satisfaction à tous.

Début juillet, la haie va être enlevée et remplacée par un grillage et des panneaux de police (STOP) vont être installés. Ces travaux seront effectués par la Commune en liaison avec le Conseil départemental afin que Madame VIGNERON Viviane n'ait rien à régler ; la commune remercie vivement cette dernière pour avoir fait preuve de coopération et de bonne volonté.

Monsieur RONDIER Sébastien rappelle à ses collègues la demande de M. MARCEAU Lucien, concernant une lampe d'éclairage public supplémentaire à Planet. Un devis va être demandé à l'entreprise CARRE.

Il est à noter qu'à compter du 1^{er} juin:

La secrétaire de Mairie ne sera plus présente le 1er samedi de chaque mois qui sera remplacé par l'ouverture au public le 1er lundi de chaque mois, de 9h00 à 12h00.

En son absence, le samedi matin, une permanence sera assurée par le Maire ou un Adjoint de 10h00 à 12h00.

Les autres jours et heures d'ouverture de la Mairie restent inchangés.

Les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée à 23h00.